

# LA BELGIQUE SOUS L'OCCUPATION ALLEMANDE.

Mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles.

**Brand WHITLOCK**

**1916.** Chapitre **XXIX** : La veille de Noël.

L'année touchait à sa fin ; les betteraves arrachées de la pelouse de l'Orangerie laissaient à nu une terre jaune, retournée ; les arbres défeuillés élargissaient l'horizon, le ciel bas et gris s'étendait sur ce pays de plaines, où les jours d'hiver sont courts et sombres, où la pluie froide tombe sans interruption. Les Allard étaient rentrés en ville, laissant le château fermé aux soins du concierge et du grand chien de Groenendael qui aboyait féroce dans sa niche, sous la tour. Mais nous nous attardions, le séjour à la Légation devenant par trop pénible. Il y a je ne sais quelle vertu saine, quel charme dans la campagne, dans tous ses aspects, même de mélancolie. Nous regardions ce tableau triste comme pour la dernière fois ; nous sentions que nous ne verrions plus au printemps ces beaux arbres et ces pelouses inclinées. Le canon grondait sans relâche ; la nuit, dans mes veilles, j'entendais son battement régulier, comme les pulsations d'un monde vieilli, cynique, sans illusions, sans idéal.

Heureusement, un mot de M. Hoover nous informa que le Gouvernement britannique n'arrêterait pas le ravitaillement à cause des

déportations. « *Nous avons surmonté la tempête* », écrivait-il ; le moment semblait propice pour obtenir le retour en Belgique des déportés qui n'étaient pas chômeurs. Le Président avait envoyé à Berlin une protestation, exprimant le profond intérêt que le Gouvernement américain portait à la population civile belge et, par une tolérance inaccoutumée, cette protestation parut dans les journaux de Bruxelles, avec la réponse du gouvernement général.

Nous appuyant sur ces documents et sur ma conversation avec von der Lancken, qui avait dit qu'on redresserait toute « *injustice* » (et les déportations des non-chômeurs semblaient être considérées comme telles dans l'esprit allemand), nous organisâmes un bureau où les familles pouvaient envoyer des demandes de rapatriement; quand les motifs semblaient de nature à toucher les autorités, ces requêtes étaient transmises au gouverneur général. Des milliers de requêtes arrivèrent bientôt à la Légation, des milliers aussi furent envoyées aux Légations d'Espagne, des Pays-Bas et à la Nonciature ; craignant que cette dispersion et la multiplicité des demandes ne fissent tort à l'entreprise, je proposai aux Légations d'agir de concert, en établissant un bureau où toutes les requêtes seraient triées, mais j'échouai : il y eut un bureau espagnol, un bureau hollandais et d'autres encore. Nous organisâmes le nôtre et bien qu'il n'y eût aucun moyen de publicité en

Belgique, les requêtes furent si nombreuses qu'il fallut louer une maison en face de la Légation pour y installer un corps d'employés. Nous fîmes notre possible, sans grands résultats.

Noël approchait, saison où la pensée se tourne vers des idées de paix.

Si la paix n'était pas dans les coeurs, elle était sur les lèvres ; vers le milieu du mois, le chancelier allemand fit au Reichstag son « *discours de paix* », qui produisit un effet nullement pacifiant. Ce fut l'effort presque désespéré du chancelier pour sauver de la caste militaire un gouvernement qui oscillait vers la chute ; à Bruxelles, on le taxa d'hypocrisie ; dans le camp allemand, on l'accueillit comme une parole du Sinaï. Les soldats croyaient que, comme le Seigneur de la guerre déclare la guerre, il peut aussi décréter la paix. Et là-bas, au front français, ils célébrèrent la bonne nouvelle. M. Prentiss Gray, de la C.R.B., après une visite à Valenciennes, me raconta l'effet de la déclaration de l'Empereur, lue devant un front de deux cent mille homes ; les soldats poussaient des cris de joie frénétique ; les officiers banquetèrent jusqu'au matin, buvant le bourgogne des châteaux et portant maint toast à la paix. Le lendemain soir, une nouvelle orgie fêtait la fausse nouvelle que le président Poincaré était assassiné.

La pensée du public ne s'était pas laissé distraire, par ces paroles de paix, du spectacle de l'esclavage. Mais le soir du 22 décembre une note

dans le ***Belgische Kurrier***, journal allemand publié à Bruxelles, annonça que le président Wilson avait envoyé une note collective aux puissances, leur offrant ses bons offices.

La note du Président parut le lendemain, non sans coupures, dans les journaux de Bruxelles. Il fallait se méfier des traductions — *traduttore, traditore* —; mais le jour suivant nous eûmes le texte entier du noble message, déjà mal compris, comme doit l'être la parole d'un homme d'État dont la vision claire dépasse l'heure présente.

Et pourtant l'espoir qu'il apportait nous alla au coeur, cette veille de Noël. Le froid avait diminué, la journée était douce et ensoleillée ; avant l'heure du thé, ma femme et moi fîmes avec nos chiens une promenade au delà d'Uccle, par le moulin et, l'avenue de peupliers, vers le charmant village de Droogenbosch (Drogenbos) ... Au loin, on voyait un berger avec son troupeau argenté par les rayons obliques du soleil qui s'abaissait derrière la vieille église. Les chiens, naturellement, s'élançèrent après les moutons, je dus m'élaner après eux et les ramener en laisse. Le chien de berger, surpris par cette folle attaque, dressa la tête ; le berger, impassible, prononça :

-  *Ici !* - et le chien s'assit à ses pieds.

La confiance tranquille du berger drapé dans sa pèlerine, s'appuyant sur sa houlette, sa douceur, sa façon lente d'avancer à travers le champ, le troupeau derrière lui s'éparpillant pour

paître, puis, sur un simple mot, se rassemblant, c'était l'évocation de l'antique Noël où, le soir, les bergers gardaient leurs troupeaux. Nous nous arrê tâmes pour écouter le silence ; les chiens mêmes se taisaient dans une paix sacrée.

La paix ! ... Mais au loin, bientôt reprenait le grondement sourd ; la pauvre humanité, troupeau dispersé, n'avait point de berger !

**Brand WHITLOCK**

Ce livre, *La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles*, a été traduit de l'anglais par le Professeur **Paul de Reul**, de l'Université de Bruxelles, ce qui n'est pas mentionné en « *page de titre* » mais bien sur une page antérieure à la page 1. Voir :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201914-1917%20TABLE%20MATIERES.zip>

On y dit : « Un grand nombre de documents, ainsi que certaines explications indispensables aux lecteurs anglais et américains, ont été supprimés, n'étant pas nécessaires pour les lecteurs français ou belges. »

**Nous les reproduisons** d'après l'original anglais publié sur notre site :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Il y a notamment une dizaine de **lettres** présentées dans un désordre chronologique et attribuées par le journal censuré « **Le Bruxellois** » à des **déportés belges en Allemagne** (à **Güben**, à l'Est, près de Frankfurt an der Oder), s'échelonnant entre le 13 décembre 1916 et le 17 janvier 1917.

## **Les Conseils Provinciaux**

Arrêté du Gouverneur général en Belgique en date du 3 décembre 1916, concernant l'exécution

de l'ordre du 20 novembre 1916, imposant une contribution de guerre.

Dans leur session extraordinaire du 2 décembre 1916, les Conseils provinciaux des provinces d'Anvers, de Brabant, de Limbourg, de Liège et de Namur ayant refusé de coopérer au règlement de la contribution de guerre imposée à la population belge par ordre du 20 novembre 1916, et le Conseil provincial de la province de Luxembourg n'y ayant consenti que conditionnellement, les résolutions en question des dits Conseils sont annulées, conformément à l'article 89 de la loi provinciale du 30 avril 1836, parce qu'elles sont contraires à l'intérêt général.

En même temps, les gouverneurs militaires des provinces de Brabant, Limbourg, Liège, Luxembourg et Namur, ainsi que pour la province d'Anvers le gouverneur militaire de la province et le gouverneur de la place forte sont autorisés, de concert avec les présidents compétents des administrations civiles (*Präsidenten der Zivilverwaltungen*), à prendre pour chacune de leurs provinces les mesures désignées ci-après, qui seront obligatoires dans chacune des dites provinces :

(1) Conclure solidairement avec les autres provinces les contrats nécessaires en vue d'assurer pendant six mois le paiement de la contribution de guerre, imposée à la population belge et payable à partir du 10 décembre 1916 et, le cas échéant, contracter dans ce but un emprunt;

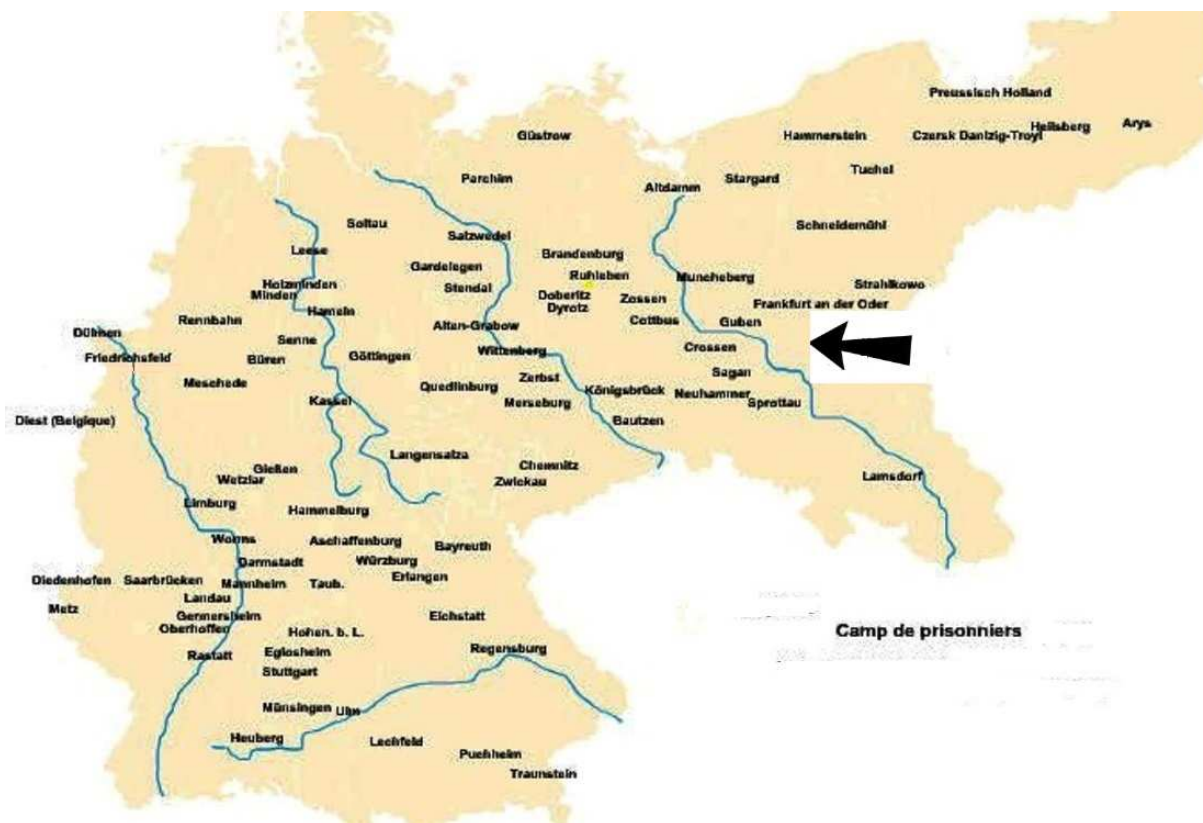
(2) Conclure les arrangements nécessaires en vue d'assurer le paiement des intérêts et le remboursement de cet emprunt, ainsi que la couverture des obligations provinciales échéant le 15 janvier 1917, et le paiement des intérêts de l'emprunt de contribution de guerre contracté en décembre 1915 ;

(3) Faire une démarche auprès de l'administration allemande afin que les sommes nécessaires au paiement des intérêts et à l'amortissement de ces emprunts puissent être prélevées sur le budget belge à titre de subsides communs ;

(4) Conclure solidairement avec les autres provinces un emprunt pour couvrir les frais d'intérêts et d'amortissement, s'il n'était pas donné une suite favorable à la démarche mentionnée au chiffre 3 ;

(5) Signer les documents nécessaires.

Des arrêtés d'une teneur identique ont été pris l'un à l'égard de la province de la Flandre orientale, l'autre à l'égard de la province du Hainaut, dont les Conseils provinciaux ont, dans leur session du 2 décembre 1916, décidé ce qui suit : Refuser la coopération de la province. Ces deux arrêtés sont signés simultanément par le Gouverneur général en Belgique et le baron von Falkenhausen, Commandant supérieur de la VI<sup>ème</sup> armée.



**Guben, le 6-1-1917.**

\*\*\* Chère épouse et cher fils :

Je vous écris ces quelques mots pour vous faire savoir que je suis toujours en bonne santé et



j'espère que la présente vous trouvera de même. J'ai été un peu malade mais maintenant ça va un peu mieux encore bien que j'aie eu deux bons camarades Emile Hans et Louis Morel qui m'ont donné un peu de manger car on a l'estomac beaucoup restreint et on est bien faible. J'ai demandé pour avoir 3 petits colis par express je crois que vous avez fait le nécessaire ; je les attends avec impatience et s'il n'y a pas de changement tâchez d'en faire autant toutes les semaines. Ne faites pas de dépenses inutiles je serai déjà content d'avoir un peu de riz et de sucre même du grispe, car ici c'est la soupe du soir le grispe ; mais je crois que ça ne durera plus longtemps il faudra du changement à cela.

Notre camarade Léon Balérioux a écrit à Monsieur Istace pour un groupe de camarades avec moi je vous dirai cela plus tard. Maintenant ça me semble bien drôle de ne pas recevoir de vos nouvelles ; je n'ai encore reçu une lettre de vous et une carte de votre frère Aimé ; de ma soeur encore rien et j'avais écrit en même temps que pour votre première lettre. Je crois qu'on ne sait pas que je suis venu à Guben. J'espère bien maintenant que notre petit se porte toujours bien et qu'il est bien sage ; surtout qu'il n'oublie pas d'aller à l'école car

on n'en sait jamais trop. Je crois aussi que vous avez toujours pour vivre et que Monsieur Istace continue l'affaire entreprise. Je voudrais si bien le savoir car je serai encore mieux résigné à mon sort si elle réussit. Vous pourriez encore demander a Monsieur Brachet pour avoir un costume pour moi car le mien est dans un état lamentable ; il faut coucher tout habillé ici ; j'ai même deux caleçons sur moi et deux pantalons et deux chemises et j'ai encore froid. Le froid et la faim c'est quelque chose. Mais je prends tout de même courage. Faites aussi la même chose ; seulement tâchez de prendre tout votre ravitaillement et aussi des navets et choux-navets si vous le pouvez car il faudra bien tout pour me rassasier et me remettre un peu sur forme. Je n'ai plus rien à dire pour le moment que des compliments à toute la famille et au camarade. Je finis en rous embrassant tous les deux de loin.

Fernand Arnould.

**Guben, le 4.1.17**

Chère sœur :

Je réponds à votre carte pour vous dire que nous sommes toujours en bonne santé tous d'Hameau. Le temps nous semble bien très long aussi j'ai déjà pleuré beaucoup aussi au départ du train je n'ai plus vu que le vieux Adolphe. Vous dites que je ne me laisse rien manquer ; tout me manque — avec de l'argent on n'a rien. Je tiendrai toujours à ma promesse car j'ai une tête et une bonne. Je vois Florestan un peu au matin ; j'en ai pour deux minutes à lui parler. René fait ses adresses comme les miennes. Envoyez-moi un colis le plus tôt possible car j'en ai grand besoin. A mon retour vous pouvez bien apprêter du manger a volonté car ici j'ai faim je ne mange que du pain sec et de la soupe comme de l'eau. Je suis toujours malade de faim et de froid. J'espère bien quand je retournerai que je dormirai bien car ici je n'ai pas encore dormi une heure comme il faut et le lit est bien dur et les petites bêtes sont bien méchantes. Quelle triste vie que nous passons pourtant nous n'avons rien fait à personne pour subir une punition pareille. Nous espérons que ça ira mieux plus tard. Faites des compliments à tante Valentine les deux Renelles et Valentine ainsi qu'a Numa Tourbe Jules Laurent au Binchoux à Parrain

et Marraine et tous mes parents et tous mes camarades.

Chère soeur en attendant je vous souhaite une bonne et heureuse année à vous tous de très loin en attendant de près. Donc ne manquez pas de m'envoyer un colis et dites qu'on en envoie un à René aussi Louis Raoul Alexandre vous remettrez ses compliments aussi. Chère soeur ne trouvant plus rien à vous dire je finis ma carte en vous embrassant.

Votre frère qui vous aime. A bientôt.

Germain Carlier

**Guben, le 19.2.1916**

Chère femme :

J'ai reçu votre lettre le lundi 18 au soir. J'ai été content de recevoir le colis de tabac mais encore plus content avec la lettre. Jusque maintenant c'est encore la même chose ; je suis toujours à Guben avec mes deux mains dans mes poches et je fume la cigarette. Je n'ai pas encore vu Aimé maman ni Alfred Briand. Je voudrais bien avoir un colis avec du riz du sucre du chocolat et du sel parce que les produits farineux ne sont pas acceptés. Le petit Nestor est à la baraque 6 et moi à la baraque 8

avec Sibille Edouard et Vanderest Arthur et encore beaucoup d'autres. Dites a Jules Bohême que je ne peux pas lui envoyer une carte ; on ne peut envoyer qu'à ses parents ; comme vous vous allez souvent coudre j'ai calculé de les envoyer à votre maison.

On vend les "sorêts" un mark, les harengs un mark, les allumettes une petite boîte 35 pfennigs ; 10 cigarettes 40 pfennigs ; c'est beaucoup trop.

J'espère vous revoir bientôt.

Ne laissez rien manquer à Marraine.

En attendant des compliments à toute la famille.

Votre mari.

Wins Florian

**Le 7.1.1917**

Cher frère :

Je vous écris ces quelques mots pour vous faire savoir que je suis toujours en bonne santé et j'espère que vous êtes de même. Seulement cher frère je vous dirai que je suis un peu gêné pour le

manger donc si vous auriez le bon coeur de faire votre possible pour m'envoyer un petit colis vous me feriez grand plaisir. Vous tâcherez de parler à votre chef d'équipe pour le faire envoyer ; ça pourrait marcher plus vite. Surtout n'oubliez pas de ne mettre que 350 grammes et de le mettre par express. Je pourrais vous le rembourser après la guerre. Donc, cher frère, en attendant de vos nouvelles je vous embrasse de loin. Vous remettrez des compliments à votre femme, cher frère, si vous auriez la bonne volonté de remettre des compliments à ma femme et à mes enfants et de dire à ma femme que s'il y avait moyen de mettre mes colis par votre chef ça pourrait me faire plaisir. Vous direz à Hubert que s'il pourrait faire la même chose que vous autres qu'il me ferait plaisir. Vous direz à ma soeur Marie que ses enfants ont reçu leur colis et de lui demander comment elle a fait pour leur envoyer et de faire le même. Vous ferez des compliments à mon frère Fernand et à ma soeur Alice que s'il pourrait m'envoyer un petit colis qu'il me ferait plaisir que je le rembourserai à mon retour. Cher frère, je vous dirai que mon compagnon de lit Nicaise a déjà reçu des colis de ses parents ; vous n'avez que de leur demander

comment ils ont fait ; en attendant de vous revoir je vous embrasse de loin.

Nicaise et Barbier

**Guben, le 19.12.1916**

Mes chers parents :

Je vous écris encore ces quatre mots pour vous faire savoir que nous sommes encore en bonne santé ; j'espère vous trouver de même dans quelques jours. Mes chers parents je vous fais savoir que j'ai reçu le petit paquet le 18 au soir après 8 heures. J'avais faim ; j'en ai fait un peu pour me soutenir. Octave m'a dit hier soir aussi qu'il n'avait encore rien reçu et qu'il avait encore envoyé quatre cartes jeudi le 14 et il m'a dit si les colis n'étaient pas encore mis en route qu'il ne fallait pas les mettre parce que nous retournerons bientôt. Faites toujours des compliments à toute la famille ainsi à tous mes camarades. Prenons courage ; nous vous souhaiterons une bonne année à Charleroy. Chers parents le frère de Pierre est aussi auprès de moi. Je l'ai vu seulement le dimanche ; nous nous sommes parlé un peu et il fait des compliments et dites à Fernand

que j'irai bientôt au ses avec lui ainsi qu'il remette de mes nouvelles à ma bonne amie et courage à bientôt j'ai le souvenir au revoir à bientôt. Attendez un peu nous suivrons notre nouvelle.

Vos deux fils pour la vie,

O. et F.

Cubenne, le 14 décembre 1916.

Chère femme et cher petit :

Je vous écris cette carte pour vous demander un petit colis. Dans le colis mettez un peu de sucre un peu de biscuit militaire. Allez à Châtelet faire des compliments, demandez a Ida de mettre un peu de sucre en morceaux et un peu de biscuit militaire. Dites à Ida que ça me ferait plaisir ; allez trouver Madame Colot demandez-lui pour avoir un peu de sucre. Faites des compliments à Maria pour Clément Huest. Faites des compliments à Louisa et à Auguste. Dites-leur que je ne voudrais pas qu'il vienne. Fernand si vous n'écoutez pas votre maman je vous corrigerai quand je serai de retour. Et Gustave aussi. Faites des compliments à Madame Colot pour moi. Chère femme et chers petits enfants envoyez à l'adresse Jeanne aussi



embrasse les trois petits pour moi aussi que vous aussi. J'espère aller manger les galettes.

Envoyez-moi du tabac a chiquer car il est cher ici. Je vous embrasse bien fort tous les quatre. Au revoir.

Francois Ligot.

**Guben, le 8 janvier 1917**

Ma chère femme :

J'ai reçu le deuxième colis de tabac samedi dernier, il me semble que vous m'oubliez un peu je ne reçois plus aucune nouvelle. Ecrivez-moi par express cela arrive plus sûrement. Envoyez aussi par express si possible et comme échantillon sans valeur une boîte avec quelques tartines rôties dont je vous parle déjà dans mes cartes précédentes. J'espère que mon père est toujours en bonne santé et qu'il prend patience. Dites-lui que je l'embrasse de tout coeur et que je compte rentrer bientôt car il me semble que mon temps diminue ici l'on s'ennuie à en mourir ici surtout sans nouvelles du pays. Si vous pouvez m'expédier un colis tâchez d'y joindre un pot de confiture aussi.

Enfin ma chère femme que te dirais-je de plus? Il faudrait être ensemble pour se conter les petites misères de la vie ... Prenez bien soin de consoler mon cher père de votre mieux afin qu'à mon retour je le retrouve en bonne santé comme je l'ai laissé à mon départ.

Je termine en vous embrassant bien affectueusement ainsi que mon cher père.

Des compliments à toute la famille et à tous les amis.

Ton mari pour la vie,

Ferdinand Dokir

Remettez mes amitiés et mes souhaits à Marie à Polydore et qu'ils pensent à moi et tâchent de m'envoyer aussi quelques tartines rôties aussi car vous pensez si j'ai ...

Embrassez la petite Marie pour moi. J'ai eu une malchance ma chère femme l'on m'a volé mes bottines la semaine dernière de sorte que je n'ai plus que mes sabots a moitié usés, il ne faut pas m'en envoyer pour cela c'est inutile de plus l'on m'a pris tout mon argent au bureau de la sorte que je suis propre. Vous pouvez faire un beau gâteau

pour quand je retournerai encore qu'il serait mois je le mangerais bien tout.

Faites des compliments et des amitiés chez Falize au Canal. Nous sommes ensemble depuis quelque temps et dites qu'il ne reçoit rien non plus; il fait dire de bien soigner les lapins de bien les grossir car à son retour ...

Bien des compliments à ma soeur Juliette et ainsi qu'au boucher.

**Guben, le .12.16**

Chers parents :

Je suis toujours en excellente santé. Nous espérons toujours retourner d'un jour à l'autre. Un bruit circule dans notre baraque que pour la 1<sup>ère</sup> quinzaine de janvier nous serions rentrés.

Chers parents, je suis triste je ne reçois plus rien du tout. Tante Alice ne m'a pas encore écrit et mon camarade Francois Bernard qui reçoit des colis sur colis. Si notre espoir de retour échouait encore envoyez moi des colis sur colis dans des boîtes de fer avec ces numéros 56-3058 baraque 4, par express.

J'espère, chers parents, que vous aurez reçu ma carte de souhaits et n'oubliez pas non plus mes professeurs qui j'espère ne me feront pas perdre une année car aussitôt rentré je travaillerai comme un acharné.

Chers parents, ne vous faites pas trop de peine car ce serait encore plus triste pour moi quand je rentrerai de vous trouver malades.

Des compliments à toute la famille et à mes camarades.

P.S. — Pour mes colis demandez l'adresse à Maria Bernard ou faites les parvenir par un officier qui va chez Ernest Depasse : du riz, du café et chicorée mélange, des bonbons, du tabac, du pain rôti, du sucre blanc et du fin rouge, de gros haricots.

Léon Baudoux

Mettez sur les colis le nom de l'expéditeur avec ces numéros 56-3058, 31 division. Envoyez, ne vous retenez pas pour personne.

**Guben, le 25 décembre 1916 (Noël)**

Chers parents :

Je vous écris ces quelques mots pour vous laisser savoir que voilà un mois que nous sommes partis de Monceau avec regret de ne pas avoir vu mon cher père. Donc au jour que j'envoie ma lettre la nouvelle année sera bientôt venue. Donc, cher père et chère mère, c'est pour vous souhaiter une bonne et heureuse et meilleure, et une bonne santé pendant toute l'année mil neuf cent dix-sept, ainsi qu'à Pierre et Jean et aussi à Julia et Emile, Jemir et Edouard Armand et Emilia Calix et sa femme, à la famille Cherton, à Gille et Debroux Wayelle, à Emile Celina et Arthur Marie et Liévin et Louis Abel, et à tous les connaissances et camarades des alentours. Maintenant à part cela je pense que vous êtes tous en bonne santé depuis mon départ ainsi que toutes les bêtes de la maison, parce que moi je suis toujours en bonne santé ainsi que mes camarades.

Aussitôt que aurez reçu ma lettre envoyez les nouvelles de ce côté-là et racontez un peu comment l'affaire du pain va. A mon oncle j'ai envoyé une carte en cas de non reçu ; remettez lui mes souhaits ainsi qu'à ma tante et cousin. Nous sommes toujours au camp et nous espérons retourner bientôt. Est-ce que le vieux papa Pierre a toujours tant de mal avec sa ménagerie moutonne.

La Noël se passe tristement ici. Monsieur Florestan est souvent absent ainsi que Baudrenghien.

Si vous pouvez envoyer un colis envoyez le plus tôt possible. Biscuit chocolat.

Maintenant j'espère que mon cher père est déjà remis à la maison depuis son retour du Stranval. Et j'espère que je le verrai bientôt car je pleure souvent dans mon lit en pensant que suis parti sans le revoir et embrasser une fois. Ici la soupe au poisson est bonne. Donc encore une fois je vous souhaite une bonne et heureuse et meilleure année et une bonne santé pendant l'année 1917, ainsi qu'à Pierre et Jean et camarades.

Votre fils qui vous aime qui vous embrasse de loin,

Léon Wullaert

**Guben, le 7.1.17**

Chère Mère et Frère et Sœurs :

Je réponds à votre carte que j'ai reçue avec plaisir et je suis content d'avoir reçu de vos nouvelles, espérant que vous êtes toujours en

bonne santé ainsi que moi de même. Je vous ferai bien savoir que celui qui a fait la carte que j'ai reçue est bien instruit car il oublie la date et de mettre l'adresse et de serrer un peu les lignes pour mettre un peu plus sur la carte et de faire au crayon pour que ça soit plus propre. Je vous ferai savoir que vous autres renoncez sur le manger et que moi ici je n'ai pour tout repas qu'on nous donne, un bon pour tout, et s'il aurait moyen de m'envoyer deux petits colis par express, un de ma mère et un de mon frère, ça me ferait bien plaisir, et faites savoir à ma tante Laurence d'envoyer à mon oncle Emile des colis par express aussi.

Je finis ma carte en vous embrassant bien fort et faites des compliments à Adolphe et Robert de la part de Grégoire et aussi à la famille de Fernand et Laurence ; ainsi à Victorien, et dites à Victorien de bien travailler ma terre qu'il m'avait promis, car je vais planter les pommes de terre, et dites-moi si Carnière et Anderlue sont rentrés et faites-le moi savoir le plus tôt possible.

Votre fils pour la vie, Oscar Romain.

**Guben, le 13-12-16.**

Chers Parents :

Je suis très étonné de ne point recevoir de vos nouvelles qui me feraient tant plaisir.

Je suis à Guben toujours en bonne santé, beaucoup meilleure encore si je pouvais recevoir des caissettes. (Chocolat, ...) J'ai fait ces jours-ci la connaissance d'un fort copain, **G. Feint** (**Note** : *J'ai faim*) qui m'a donné de vos nouvelles.

J'ai écrit de ces jours-ci à M. Escole et à Georges Dupuis.

Je suis toujours en compagnie de plusieurs amis, Besson René, Blamart, Gaston Yernaux, Georges et Léon Mal et Raymond Brasseur, le frère à Cousine Sidonie. Léon Turf et Jules Lejeune est aussi parmi nous.

Notre temps se passe à jouer aux cartes et à s'enrager car le temps semble long. Alfred va-t-il toujours à l'école ? Nelly est-elle toujours en bonne santé et pense-t-elle souvent à moi ? Papa a-t-il toujours de la besogne. Fait-il cher vivre ? Je voudrais avoir des nouvelles de Parrain et Marraine, de mon oncle J. Bte. et d'Evrard ainsi que de toute la famille car la place diminue. Georges et notre petit Maurice sont-ils encore aussi espiègles et aussi vivants ? Ne sachant en mettre davantage j'attends de vos nouvelles avec



impatience car de mes amis en ont déjà reçu. Bien des amitiés à tous mes amis et amies. En attendant de vous revoir tous, recevez de votre fils ses meilleurs baisers. Pensez à moi.

René Rasquinet

**Le 3-1-1917**

Chers Parents :

Je vous écris afin de vous faire savoir que je suis toujours à Guben avec mes amis de Hameau en très bonne santé. Le jour de l'an ne fut pas fort gai cette année pour moi ni pour vous autres, mais j'espère vous revoir bientôt, il fait très mauvais au moment où je vous écrit et je vous l'assure que par ce temps il ne fait pas bon pour attendre son plat de soupe car nous sommes toujours à environ dix mille hommes dans le camp. J'espère que mon lit m'attend avec impatience car celui que nous avons pour le moment est très dur mais très commode car on se couche tout habillé pour ne pas avoir froid et pour les petites bêtes, malgré cela on y reste au moins douze heures afin d'oublier où l'on est. Je suis toujours très bien portant mais on est très faible car la nourriture se compose de soupe à l'orge du cripse, ou de celle à carottes ou à choux-navets très souvent claire comme de l'eau. Depuis

quelque temps nous recevons de très bonnes nouvelles ; on nous dit que beaucoup de nos amis sont déjà rentrés tels que Mons et Anderlues, on nous a même dit que des affiches étaient collées à Jumet que notre retour se ferait pour le cinq ou le huit, donc j'espère que vous le ferez savoir. Je crois que chez vous tout va très bien et qu'à notre retour à la maison il y aura de bonne nourriture afin de nous soigner, et de la farine pour faire une bonne soupe au lait ou des bonnes couques de Suisse, car j'espère me reposer au moins un mois; mes beaux habits sont toujours dans le sac, mais que voulez-vous il fait si sale que l'on enfonce dans la boue du matin au soir. J'ai oublié de vous dire que le matin nous recevons un morceau de pain de deux cents grammes pour la journée. A notre retour nous supposons recevoir à la commune des vivres et même de l'argent pour ce qu'on a détruit afin de nous remettre. Donc comme vous le voyez on espère un retour très proche dans la famille.

Remerciez ma Tante des bonnes galettes qu'elle m'a données à mon départ et que bientôt je recevrai encore, donc des compliments à toute la famille et à tous mes amis ; dites à Fernand que nous irons bientôt ensemble et à Victor, des

compliments à Maurice et à Louis et à Auguste André, encore chez Grabouilat dont j'espère en bonne santé. Faites savoir aussi chez Védastine et Valentine et ailleurs que la nouvelle année s'est bien passée ; dites à mon père qu'il dise à Monsieur Bodart et à son fils que je leur souhaite une bonne année et d'être bientôt ensemble. J'espère que les Delaize sont toujours bien portants et mon ami Emile Delaize dont il y a si longtemps que je l'ai vu. Donc, chers parents, s'il vaut encore la peine d'envoyer un colis vous expédiez par express un kilo de pain d'épices, informez-vous.

En attendant de vous revoir et dont j'espère bientôt je reste votre fils,

Dupuis Raoul

**Guben, le 4-1-1917**

Ma chère Emma :

Je suis toujours en bonne santé et j'espère bien que ma petite lettre vous trouvera tout à fait rétablie de votre rhume que vous avez eu.

Ma chère Emma voilà la 7<sup>ème</sup> fois que je vous écris et au moins 5 fois à Clara et je n'ai encore reçu que votre lettre et une de Clara et une carte

de Paul ; cependant j'écris toutes les fois que je peux parce que les timbres font défaut. Je vous dirai que le temps me semble bien long et triste de ne rien recevoir sur autant de fois que j'ai écrit ; si vous ne recevez pas de mes nouvelles informez-vous et vous pourriez peut-être m'écrire plus souvent. Je relis votre lettre plus de vingt fois par jour en attendant d'en recevoir une 2<sup>ème</sup> fois. Vous devez comprendre comme le temps me semble long vu que l'on n'a rien à faire sauf de faire un peu de lessive et raccommoder ses bas, entretemps boire et manger et dormir et se promener dans la cour ; depuis que je suis entré au camp je n'ai encore vu aucune personne de Guben ; donc je ne saurais vous dire s'ils sont beaux ou laids ; vous voyez quel plaisir que j'ai.

Ma chère Emma, depuis le 6 décembre j'ai demandé un colis à Clara et quand j'ai reçu votre le 23 vous me dites que vous n'avez encore rien reçu de moi ; c'est bien malheureux parce que je voudrais recevoir du cacao et du sucre et de la confiture ou du saindoux vu que le pain ne me semble pas bon ; depuis que j'ai quitté Monceau je n'ai pas encore bu de café, mais prenons patience, comme je crois bientôt retourner on peut l'apprêter et le beurre aussi. Ma chère Emma, quand on a un

peu de ravitaillement d'avance on doit se promener avec dans sa poche ; si on l'oublie dans son sac souvent on ne le retrouve plus quand on arrive.

Emma, je finis car je ne saurais rien vous dire d'autre.

En attendant de vous revoir bientôt faites des grands compliments chez vous et à Madame ainsi qu'à mes amis.

Recevez de votre cher Désiré tout son amour ainsi que ses baisers.

Votre cher Désiré qui vous aime de loin comme de près. 1000 baisers. A bientôt j'espère.

**Guben, 2-1-17**

Chers Parents :

Je vous écris ces quelques mots pour vous faire savoir que je ne suis pas fort content ainsi que Joseph et Norbert ; voilà que depuis le 21 nous n'avons pas encore reçu de vos nouvelles ainsi qu'Elise ; le temps ne nous semble pas encore long assez comme ça il faut encore nous passer des nouvelles de la maison ; moi ici, voilà que j'ai déjà écrit cinq fois et les timbres font encore défaut mais vous ce n'est pas la même

chose vous avez tout sous la main. Chers parents, je croyais être de retour pour la nouvelle année mais je viens que c'est tous canards. Maintenant écoutez-moi bien si entendez des indices sérieux, vous entendez bien, sérieux, du retour des internés civils dites-le moi et si vous n'avez encore rien entendu n'est-ce pas, eh bien, je vous le répète encore vous pouvez bien nous envoyer toutes les semaines du riz et de la farine de maïs et du sucre à nous trois ou bien encore du pain et des biscuits militaires car ici, chers parents, on crève la faim et envoyez tout colis lettres par express ça coûte quelques centimes de plus mais sur trois quatre jours nous les aurons. Maintenant dites-moi si Joseph travaille et s'il a déjà fini le coin de terre, car moi quand je serai de retour j'en aurai au moins pour quinze jours pour me rétablir.

Je finis ma carte en vous embrassant bien fort tous ainsi qu'Elise et les enfants. Dites un peu à Charles Dereuck que son fils réclame du tabac et du riz et du sucre.

Henry Clodion

### Notes de Bernard Goorden.

Traduction française : « *La veille de Noël* » in WHITLOCK, Brand ; chapitre XXIX (1916) in *La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre*

*d'Amérique à Bruxelles* ; (Paris ; Berger-Levrault ; 1922) pages 400-402. D'après **Brand Whitlock** (1869-1934), *Belgium under the German Occupation : A Personal Narrative* ; London ; William HEINEMANN ; 1919, 2 volumes. Voir chapitre 36 (« Christmas Eve », intitulé « Dying year » dans d'autres éditions), volume 2, pages 360-377, notamment à :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIUM%20UNDER%20GERMAN%20OCCUPATION%202%20CHAPTER%2036.pdf>

Ce serait également intéressant de comparer avec ce que disent des mêmes dates [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans *50 mois d'occupation allemande* (Volume 2 : 1916). Voir, entre autres à :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Lisez-y le témoignage d'un déporté belge d'Anvers en Allemagne (à Soltau), en date du 27 décembre 1916 (19161227).

Ce serait également intéressant de comparer avec ce que dit des mêmes dates Charles TYTGAT dans *Journal d'un journaliste. Bruxelles sous la botte allemande* :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Essayez de consulter aussi les **Rapports sur les déportations des ouvriers belges et sur les traitements infligés aux prisonniers de guerre et aux prisonniers belges (Rapports et documents ; Commission d'enquête sur la violation des règles du Droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre)** ; Bruxelles, Albert De Wit – Veuve Larcier ; 1923, deuxième volume, 627 pages (+ **87** pages d'index). On y parle de **Güben** aux **pages** 136, 172, 173, 175, 203, 239, 266, 268, 269, 273, 274. (**toutes reproduites infra**)

COMMISSION D'ENQUÊTE  
SUR LES VIOLATIONS DES RÈGLES DU DROIT DES GENS,  
DES LOIS ET DES COUTUMES DE LA GUERRE

---

# RAPPORTS ET DOCUMENTS D'ENQUÊTE

DEUXIÈME VOLUME

RAPPORTS SUR LES DÉPORTATIONS  
DES OUVRIERS BELGES ET SUR LES  
TRAITEMENTS INFLIGÉS AUX PRI-  
SONNIERS DE GUERRE ET AUX PRI-  
SONNIERS CIVILS BELGES :: :: :: ::

BRUXELLES  
ALBERT DE WIT, Libraire-Éditeur | VEUVE LARCIER, Editeur  
Rue Royale, 53. | Rue des Minimes, 26.

LIÈGE  
GEORGES THONE, IMPRIMEUR

1923



Gouvernement général  
en Belgique  
Sect. Ic. N° 9820

Bruxelles, le 26.12.1916.

A tous les Gouvernements

*Plan de la déportation de gens refusant le travail  
pour la période du 27 novembre au 2 décembre 1916.*

Gouvernement de	<i>Limbourg</i>	<i>Namur</i>	<i>Anvers</i>	<i>Luxembourg</i>
Endroit de répartition	Cassel-Niederzwehre (XI. A. K.)	Güben (III. A. K.)	Pour les conv. du 27 et 28 nov. Wittenberg IV A. K.	sera communiqué
Lundi 27 nov.		Franière (9 h. du matin)	District Nord et Est	
Mardi 28 nov.	Maeseyck (8 h. 30 matin)	Assesse (9 h. du matin)	District Sud-Est	
Merc. 29 nov	Neerpelt (8 h. 30 matin) Wijchmael (1 h. après-midi)	Rhisne (9 h. du matin)	District Sud	
Jeudi 30 nov.	Tongres (8 h. du matin)	Eghezée (9 h. du matin)	District Ouest	Arlon (9 h. du matin)
Vend. 1 <sup>er</sup> déc.	Lanaeken (8 h. du matin)			Messancy (9 h. du matin)
Samedi 2 déc.	Hasselt-Ville (8 h. du matin) Hasselt-Camp. (11 h. du matin)			Marbehan (9 h. du matin)

De la part du Gouvernement général,  
(s) v. Albert,  
Major.

Les hommes furent convoqués respectivement à Assesse, Auvelais, Eghezée, Fosses, Franière, Gembloux, Namèche et Rhisnes. Il est à noter qu'à Namur même, il n'y eut pas de déportés.

a) Lieu de rassemblement : *Assesse*. Date : 28 novembre 1916.

Les déportés ont dû attendre de 7 heures du matin, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure du départ du train pour Guben.

Les habitants des communes suivantes furent convoqués à Assesse :

Assesse	Gesves	} camp de destination : Guben
Goesnes	Sart-Bernard	
Jallet	Courrière	
Crupet	Sorée	
Haillot	Florée	
Perwez	Evelette	
Ohey	Maillen	

b) Lieu de rassemblement : *Auvelais*. Date: 24 novembre 1916.

Habitants convoqués des communes de :

Auvelais	Balâtre	} camp de destination : Cassel.
Jemeppe s/Sambre	Velaine s/Sambre	
Moignelée	Onoz	
Moustier s/Sambre	Keumiée	
Mornimont		

c) Lieu de rassemblement : *Eghezée*. Date: 30 novembre 1916.

La commune d'Eghezée avait reçu, le 15 octobre 1916 l'ordre de remettre, pour le 24 octobre, la liste exacte des chômeurs et sans-travail. Elle refusa ; on lui accorda un délai jusqu'au 26 octobre, en la menaçant des mesures les plus sévères en cas de non exécution. La commune répondit que tous les hommes avaient de l'occupation. Les Allemands convoquèrent alors tous les hommes de 17 à 55 ans. Ils ne firent d'ailleurs la distinction entre chômeurs et non-chômeurs pour aucune commune du canton <sup>(1)</sup>.

(1) Voir plus loin les notes du docteur Min sur l'enlèvement des ouvriers d'Eghezée.

Habitants convoqués des communes de :

Eghezée	Forville	} camp de destination : Guben.
Liernu	Hingeon	
Marchevelette	Cortil-Wodon	
Branchon	Hemptinne	
St-Germain	Pontillas	
Dhuy	Hanret	
Bolennes-Harlue	Taviers	
Longchamps	Boneffe	
Waret-la-Chaussée	Gelbressée	
Noville-les-Bois	Tillier	
Bierwart	Franc-Waret	
Aische-en-Refail	Upigny	
Leuze	Méhaigne	

d) Lieu de rassemblement : *Fosses* Date : 25 novembre 1916.

Habitants convoqués des communes de :

Fosses	Furnaux	} camp de destination : Cassel.
Sart-Eustache	Sossoye	
Tamines	Graux	
Le Roux	Denée	
Vitrival	Mettet	
Arsimont	Biesmes	
Aisemont	Falisolle	
Ermeton s/Biert	Saint-Gérard	

e) Lieu de rassemblement: *Franière*. Date: 27 novembre 1916.

Habitants convoqués des communes de :

Franière	Floriffoux	} camp de destination : Cassel.
Malonne	Profondeville	
Sart-St-Laurent	Bois-de-Villers	
Arbre	Floreffe	
Wépion	Flawinne	
Soye	Lesve.	

f) Lieu de rassemblement: *Gembloux* (à l'institut). Date : 22 novembre 1916.

Habitants convoqués des communes de :

Rhisnes	Warisoul	} camp de destination : Guben.
Vedrin	Saint-Marc	
Daussoulx	Èmines	
Temploux	Meux	
Isnes	Suarlée	
Villers-lez-Heest	Champlon	
Saint-Denis	Bovesse	
Spy		

A titre d'exemple, nous reproduisons ci-après un extrait des notes prises par M. le docteur Min, bourgmestre de Bolinnes-Harlue, au cours des événements de l'enlèvement des hommes au contrôle d'Eghezée. Nous publions à la suite, les pièces établies à l'intervention de ce bourgmestre pour obtenir le rapatriement de ses administrés.

Il n'y avait pas de chômeurs à Bolinnes-Harlue ; sur les 35 requêtes qui furent adressées dans les mêmes conditions dans cette seule commune, 1 seule fut acceptée.

Des faits semblables se produisirent partout ; ce qui fut vrai pour Bolinnes-Harlue, fut vrai pour les autres communes où l'arbitraire absolu régna d'une façon générale.

(Extrait des notes de M. le docteur Min, bourgmestre de et à Bolinnes-Harlue.)

28 novembre 1916 :

Un soldat qui habite Harlue depuis plusieurs mois et qui paraissait apprivoisé, vient, d'une allure hautaine, me remettre sept affiches disant :

« ORDONNANCE »

« Par ordre de son excellence, M. le gouverneur général, tous les habitants du sexe masculin de la commune de Bolinnes-Harlue qui ont 17 ans révolus et n'ont pas encore atteint l'âge de 55 ans, devront se présenter le 3 novembre 1916, à 9 heures du matin (H. allemande) à Eghezée.

Se munir de pièces d'identité et de cartes de contrôle. Il est permis d'apporter de petits colis et des vêtements chauds.

Les personnes qui ne donneront pas suite à cette ordonnance seront rigoureusement punies.

Tous ceux qui ne se présenteront pas seront considérés comme sans-travail.

*Arrondissement d'Ypres.*

Cet arrondissement, si éprouvé par les opérations militaires, l'a été naturellement beaucoup moins par les déportations, puisque l'occupation ne s'étendit pas sur toute cette région.

Pas de déportation en vue du travail forcé en Allemagne, sauf à Neuve-Église, où, par affiches, les hommes furent convoqués à l'école de la localité et déportés à Gûben (Allemagne). Mais quantité d'hommes furent réquisitionnés pour des travaux de tous genres au front, et ce, pendant toute la durée de l'occupation. Nous relèverons à titre d'exemple ce qui s'est passé dans quelques communes.

**A Ouckene**, il y eut de nombreuses réquisitions d'hommes, à différentes époques. L'autorité allemande infligea une fois 1000 marks d'amende à la commune, parce que quelques hommes convoqués n'avaient pas répondu à l'appel.

**A Beveren**, (près de Roulers) les hommes devaient être dirigés tous les jours vers Staden, Nieuwkerke, Roosebeek, Paschendaele, où ils devaient faire des abris, charger et décharger du matériel militaire.

**A Gits**, de nombreux hommes furent réquisitionnés pour le travail au front. Les réquisitions furent particulièrement nombreuses, surtout depuis fin 1916 jusqu'en juillet 1917 ; mais dans le cours de 1918, on envoya encore de nombreux hommes au travail forcé dans la région du front.

Willaert, Maurice, qui avait été emmené au travail forcé à Staden y fut tué par un obus, le 16 juillet 1918. Delrue, Paul, mourut au même endroit et dans des circonstances identiques le même jour.

**A Geluwe**, le conseil communal, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1914 dut mettre de 50 à 60 ouvriers à la disposition du Rittmeister Plintsner.

En novembre 1916, le Rittmeister Helbring a interné les ouvriers célibataires à Kruisseele et Ledeghem, pour les faire travailler. Tous les 15 jours, ils obtenaient la permission de rentrer chez eux. La commune fût forcée de leur payer un salaire de 1,20 mark par jour.

*Arrondissement de Furnes.*

Seule une petite partie de l'arrondissement fut occupée par l'ennemi. Les localités en question faisaient, en somme, partie du

d'avoir subi des violences. Deux furent renvoyés dans leurs foyers pour cause de maladie. Les sept autres passèrent également par des hôpitaux allemands. Un d'eux est rentré atteint d'affection cardiaque. Un autre a souffert longtemps après son retour d'eczéma chronique généralisé des deux jambes, pour avoir séjourné plusieurs jours dans l'eau.

**A Tamise :** les réquisitions se firent de la manière ordinaire ; invitation à se présenter au contrôle.

Quatre réquisitions eurent lieu :

1<sup>re</sup> réquisition : le 11 novembre 1916. Elle comprit environ cent individus et fut faite à l'intervention du commandant Thon et du feld-webel Menecken. Avant d'être déportés, les malheureux furent promenés et exhibés dans les environs de Lokeren et de St-Nicolas. On les dirigea ensuite sur le camp de Soltau, d'où ils furent dispersés et envoyés à Meckelingen, Lichtenhorst, Munsterlager, Bremen, Dui-velsmoor, Bedenbostel, etc.

On les employa à des travaux de culture, à l'assèchement de marais, la construction de travaux de voirie, etc. Certains durent travailler dans des mines de sel et dans diverses usines, notamment dans la fabrique de munitions « Machine und Armature Fabrick, Klein, Chauzline und Bekke » à Krakenthal, où se faisait la fabrication de pièces pour sous-marins. La plupart de ces déportés se plaignent d'avoir eu à subir de mauvais traitements et des violences. Beaucoup revinrent atteints de bronchites, rhumatismes, ulcères, hydropisie, etc.

La 2<sup>e</sup> réquisition se fit le 30 novembre 1916, également à l'intervention du commandant Thon et du feldwebel Menecken. Elle comprit 380 hommes. Ceux-ci furent dirigés sur le camp de Gùben et de là on les envoya dans diverses directions.

Une 3<sup>e</sup> réquisition fut faite le 21 octobre 1918 par le lieutenant Porath. Les réquisitionnés, au nombre de 400, furent conduits à St-Amand-lez-Puers pour y effectuer des travaux militaires à l'Éscaut. La plupart s'évadèrent après deux ou trois jours.

Dernière réquisition : le 1<sup>er</sup> novembre 1918 par le hauptmann Escher officier de la Zivilverwaltung, à Tamise. Les civils au nombre de 40 furent expédiés à Beveren-Waas, pour y

résultat d'une propagande patriotique exercée par les classes bourgeoises en Belgique, et qu'une fois soustraits à cette influence et enlevés à leur milieu habituel, les déportés consentiraient finalement à exécuter de bon gré l'ouvrage proposé, voire même à signer les fameux contrats de travail refusés jusqu'alors. En conséquence, les convois formés en Belgique étaient dirigés sur un certain nombre de camps d'attente ou de triage, où les déportés devaient être maintenus quelque temps pour permettre de les répartir convenablement, suivant leurs aptitudes, dans les industries et les entreprises où la main-d'œuvre faisait défaut.

Ces camps, ou « lager », étaient situés à Münster, Holzminden, Senne, Guben, Soltau, Meschede, Wittenberg, Cassel et Altengrabow <sup>(1)</sup>. Ils avaient été organisés originairement pour l'internement de prisonniers militaires ou civils et le rapport que nous publions d'autre part sur le régime qui était en vigueur dans chacun d'eux, expose suffisamment le traitement auquel les déportés y furent soumis <sup>(2)</sup>. Les ouvriers déportés furent donc traités tout d'abord comme des prisonniers, et ces gens qu'on envoyait en Allemagne, prétendument par mesure humanitaire, pour leur éviter l'influence néfaste et déprimante d'une alimentation insuffisante, y connurent tout de suite le régime de la faim.

Dans la pensée des autorités allemandes ils n'auraient dû faire dans les camps de triage qu'un assez court séjour. En réalité, ce séjour se prolongea singulièrement, atteignant parfois plus d'un mois, et cela pour deux raisons différentes.

La première, dont le détail nous échappe, doit tenir à une faute d'organisation dans la militarisation des ouvriers allemands. Nous avons pu consulter, en effet, deux documents dans lesquels

(1) D'après une enquête faite auprès des administrations communales du Royaume, les nombres de déportés dans chacun de ces camps auraient été les suivants :

Soltau	14.685	Munster	6.556
Guben	9.813	Alten Grabow	3.735
Cassel	8.061	Senne Lager	190
Meschede	6.973	Holzminden	127
Wittenberg	6.652		

Ces chiffres ne sont que partiels. Voir tableau statistique page 24.

(2) Voir dans la seconde partie du présent volume, le Rapport sur les traitements infligés aux prisonniers de guerre et aux prisonniers civils belges.

Comme nous l'avons dit, les Allemands ne s'étaient pas attendus à ce que les déportés persistassent longtemps dans leur opposition. Pour essayer d'en venir à bout, ils eurent recours tout d'abord à la persuasion. Ils firent miroiter aux yeux de leurs prisonniers les avantages attachés à la signature d'un contrat : liberté relativement plus grande, salaires importants et octroi de permissions d'aller périodiquement en Belgique.

Dans le camp de Cassel, dès les premiers jours de l'arrivée des déportés, on plaça dans tous les dortoirs des affiches les invitant, en termes pressants, à travailler et les assurant que les Belges de bon vouloir seraient mis sur le même pied que les travailleurs allemands.

Au camp, très important, de Guben, qui contient jusque 8 et 10 mille déportés à la fois, un bureau central avait été établi, où l'on reportait sur des fiches tous les renseignements concernant les déportés. Le camp était encombré d'affiches indiquant les firmes qui demandaient à embaucher certaines catégories d'ouvriers, ainsi que les conditions du travail. Ailleurs, comme à Wittenberg, chaque soir à l'appel des déportés, un sous-officier faisait des propositions d'engagement appuyées par l'argumentation persuasive, et parfois menaçante, d'un civil allemand chargé de recruter des ouvriers.

Un certain nombre de déportés dans les différents camps se laissa prendre aux appâts. Il fut toutefois si peu important <sup>(1)</sup>, que le résultat de la manière persuasive, même renforcée de quelques menaces, fut considéré comme un échec. Mais là où la persuasion avait été vaine, les Allemands estimèrent que la terreur et les mauvais traitements feraient œuvre plus utile.

Une première méthode, générale à tous les camps, consistait à diminuer encore la pitance journalière, déjà si misérable. Les plaintes sur la mauvaise nourriture et les gémissements sur les souffrances de la famine sont les refrains invariables, monotones, de tous les déportés dans les camps allemands qui sont venus pour témoigner des violences qui leur avaient été faites.

Comme exemple nous citerons le régime de Guben où chaque homme recevait :

le matin, environ 250 grammes de pain avec une infusion de feuilles appelée thé ; à midi, une soupe de faible valeur nutritive ;

---

(1) Il n'atteignait généralement pas 1 % de la population du camp.



les déportés la décrivent comme étant de l'eau avec des « ruta-bagas » ou des betteraves ; elle contenait parfois du poisson... ; le soir, un litre d'eau dans lequel on avait cuit de l'orge.

Le même menu est décrit partout, dans tous les camps, de façons très concordantes, avec cette variante que l'infusion servie le matin est parfois appelée : café-ersatz (succédané de café). Souvent les victimes déclarent que la consistance des soupes diminuait de jour en jour, à mesure que se prolongeait la résistance des hommes aux injonctions de travailler.

En même temps que l'action démoralisante de la famine, les autorités des camps exploitaient le sentiment d'inquiétude et de crainte pour dompter l'énergie des réfractaires.

Voici, par exemple, comment on s'y prit à Guben : afin de maintenir plus facilement l'ordre et la discipline dans l'énorme camp, le commandant avait exigé que, dans chaque groupe de 100 déportés, il fût désigné un délégué chargé de s'occuper de la distribution de la nourriture et de certains détails administratifs. Chaque soir les délégués devaient se présenter ensemble devant la Commission supérieure du camp pour recevoir les ordres. A plusieurs reprises, il leur fut commandé de déclarer à leurs hommes que, suivant les instructions reçues, ils allaient devoir quitter le camp pour travailler et qu'en cas de refus, ils y seraient contraints par la force des armes. Le général commandant le camp faisait lui-même, à ces occasions, un tableau impressionnant de ce qu'il était arrivé dans les camps de discipline, aux obstinés qui refusaient le travail. Comme un délégué, M. René Miche, lui fit valoir, un soir, qu'il n'avait accepté les fonctions de délégué que pour veiller à la salubrité du camp et non pour agir sur la conscience des autres déportés, il s'attira cette singulière réponse : « si les hommes possèdent une conscience, l'Allemagne, elle, est maîtresse de leur corps » <sup>(1)</sup>. Cette phrase est une boutade si l'on veut ; elle n'en témoigne pas moins de l'état d'esprit révoltant auquel étaient parvenus ceux à qui l'on confiait, en Allemagne, la direction des camps de déportés.

En général, lorsqu'il devenait patent que les engagements volontaires allaient être nuls, des sous-officiers allemands étaient lancés dans les baraquements, pour annoncer de façon impressionnante que la bienveillante patience de l'Allemagne était à bout et

---

(1) Dépositions Miche René et Doumont Henri, enquête du juge de paix du canton de Charleroi.

légues de firmes allemandes se présentaient, on put leur désigner des groupes d'hommes assez nombreux, dont beaucoup consentaient à les suivre de bonne volonté, sans toutefois vouloir signer de contrat de travail.

En général, nos compatriotes excédés de la vie du camp, où d'ailleurs la mortalité était grande <sup>(1)</sup>, s'en éloignaient avec une certaine satisfaction, mais, arrivés à destination, la plupart refusaient encore de travailler. Alors, lorsque malgré les privations et les menaces on ne parvenait pas à les contraindre à la besogne, ou bien on les renvoyait au camp de triage, où, dans l'esprit des autorités, leurs narrations des souffrances endurées devaient avoir une influence salutaire sur l'esprit de leurs compagnons, ou bien on les envoyait dans les camps de discipline. Parmi tous les déportés, ceux qui séjournèrent dans ces derniers camps furent certainement les plus éprouvés.

*Les camps secondaires ou camps de discipline.*

Si, dans les camps principaux dont nous venons de parler, les hommes furent astreints à des corvées, quelquefois à des travaux plus importants, et recevaient des coups s'ils se refusaient à l'ouvrage, c'est dans les camps secondaires ou camps de discipline que le travail forcé fut véritablement organisé.

Là l'Allemand semble renoncer à toute considération humaine: Furieux de la résistance qu'on lui oppose, il pense véritablement ce qu'il dit, quand il crie au déporté « tu travailleras ou tu mourras ». Les récalcitrants étaient amenés à pied d'œuvre d'un travail à entreprendre ; on les mettait devant la tâche et s'ils la refusaient encore, on les cravachait comme des animaux rétifs, on les harassait de marches, on les privait de nourriture, on les laissait transis dans la neige jusqu'à ce qu'ils pliassent.

Il n'est pas possible, en l'absence de tout document allemand, de donner aucune précision au sujet du nombre ou de la situation exacte de ces bagnes. Ils ne sont connus que par le témoignage de nos compatriotes déportés, qui bien souvent prononcent avec difficulté un nom allemand, d'ailleurs estropié, cueilli sur les lèvres patoisantes d'une sentinelle allemande ou épelé avec peine sur la façade d'une gare de chemin de fer. Certains noms de localités ne sont prononcés que par un seul déporté, qui ne peut désigner aucun de ses compagnons de misère. Ce qu'il raconte concorde exac-

(1) Notamment à Guben.

tement avec ce qui se passe dans la plupart des autres camps, mais son témoignage est incontrôlable.

Il nous faut nous limiter à relater, d'après les témoignages nombreux recueillis par les juges de paix ou d'après le récit d'un déporté confirmé par ses compagnons, les faits particulièrement graves qui se passèrent dans quelques-uns des camps secondaires, dont la situation géographique a pu être bien établie. Les nombreuses redites sont inévitables, car c'étaient toujours les coups, la faim et le froid dont avaient le plus à souffrir les ouvriers belges qui refusaient de se plier aux prétentions illicites des Allemands.

Au camp de *Lötzen* (Prusse Orientale) un groupe de 400 hommes avait été formé pour travailler à un chemin de fer destiné au transport des troupes. On conduisait les ouvriers au lieu du travail et, comme ils refusaient de prendre les outils qu'on leur présentait, on les faisait rentrer au camp, où ils étaient laissés dans le froid et privés de nourriture. Ce martyre se renouvela tous les jours pendant six semaines, après lesquelles les déportés cédèrent. Ces hommes étaient arrivés en janvier au camp de *Lötzen* ; à Pâques il n'en restait guère qu'une centaine de valides <sup>(1)</sup>.

Trois autres camps dépendaient de la forteresse de *Lötzen*, ceux de *Boyen*, de *Stulgen* et de *Possessern*. Douze cents hommes venus le 15 janvier 1917 du camp de triage de *Güben*, y avaient été répartis en 3 groupes de 400 ouvriers.

Au sujet du camp de *Boyen*, voici un récit de *Drese*, Jules, de *Suarlée* <sup>(2)</sup>:

« Quelques jours après notre arrivée (15 janvier, *Drese* avait été déporté en novembre), on nous a mis sur une hauteur, en plein froid, pour nous contraindre à travailler. Vers 9 heures du matin, la plupart ne tenant plus de froid et de faim sont descendus et ont dit qu'ils consentaient à travailler.

Quant à moi et vingt-trois de mes compagnons nous avons encore résisté jusque vers deux heures et demie. Alors, sur un signe du sergent, nous sommes descendus de la hauteur.

Cette brute nous faisait coucher sur un banc, il levait notre pardessus et nous cravachait à tour de rôle. Après cette opération, il nous a fait remonter sur la hauteur jusqu'à cinq heures, où nous n'avons reçu pour nourriture qu'un seul pain pour vingt-quatre personnes. A bout de résistance, nous avons alors consenti à travailler. »

(1) Enquête du juge de paix de Namur-Nord.

(2) Enquête du juge de paix de Namur-Nord.



Camp de Guben (Brandebourg). Au premier plan la chapelle russe.

[http://www.1914-1918.be/heros\\_pas\\_au\\_front.php](http://www.1914-1918.be/heros_pas_au_front.php)

Grâce au site « *Horizon 1914-1918* »

<http://horizon14-18.eu/articles.html>

[http://horizon14-18.eu/wa\\_files/Exil\\_20Bruy\\_C3\\_A9rois\\_2014-18.jpg](http://horizon14-18.eu/wa_files/Exil_20Bruy_C3_A9rois_2014-18.jpg)

nous avons trouvé un fort intéressant dossier de Jean-François PACCO ; "*Güben, triste exil des Bruyérois*", in ***L'Avenir***, 16 novembre 2016 :

[http://www.lavenir.net/cnt/dmf20161115\\_00915272/guben-triste-exil-des-bruyerois](http://www.lavenir.net/cnt/dmf20161115_00915272/guben-triste-exil-des-bruyerois)